

Mesdames, Messieurs,

L'heure limite pour voter par procuration approche à grands pas et votre vote en faveur de Transat est crucial. Ce vote porte sur une seule chose : protéger et faire fructifier votre investissement dans Transat en poursuivant un plan de relance qui produit des résultats mesurables.

LE PLAN DE TRANSAT DONNE DES RÉSULTATS MESURABLES

AUGMENTATION DU
COURS DE L'ACTION DE
80%¹

RÉDUCTION DE
LA DETTE DE
50%²

RÉDUCTION DU FLUX DE
TRÉSORERIE NÉGATIF DE
45%²

Nous avons accompli la partie la plus difficile, soit de stabiliser l'entreprise et renforcer le bilan après que la pandémie mondiale de COVID-19 ait durement frappé les voyages d'agrément internationaux. Nous sommes désormais positionnés pour une croissance durable à long terme et nous avons besoin de votre soutien pour maintenir le cap et accroître la valeur pour les actionnaires. Il est important que vous votiez avant 9 h, le 6 mars. Ne prenez pas le risque que votre vote soit reçu trop tard pour être comptabilisé.

NOUS VISONS À MENER À BIEN LE PLAN DE RELANCE DE TRANSAT



Un conseil plus petit
et plus agile, avec une
représentation des
actionnaires

- Passage de 11 à 8 membres
- Les candidats proposés par Transat apportent leur expertise en matière d'opérations aériennes, de restructuration et de marchés financiers



Programme Élévation :
accélération de notre
stratégie et stimulation
d'une croissance rentable

- Nous sommes en bonne voie de générer 100 M\$ supplémentaires de bénéfice d'exploitation ajusté d'ici le milieu de 2026



Amélioration de notre
position concurrentielle

- Lancement de notre nouveau programme de fidélisation
- Amélioration de nos cabines et de nos sièges premium
- Élargissement du partenariat avec Porter et d'autres accords de partage de codes



Excellence opérationnelle

- Réduction de la saisonnalité grâce à de nouvelles destinations et augmentation de la capacité en Afrique, en Europe et en Amérique du Sud
- Amélioration de l'efficacité et de la fiabilité de notre flotte
- Développement de l'utilisation de l'automatisation et de l'intelligence artificielle

L'EXPÉRIENCE, L'INDÉPENDANCE ET
L'EXPERTISE DANS LE SECTEUR DU
TRANSPORT AÉRIEN COMPTENT

Au cœur de cette contestation se trouve une question d'expérience et d'expertise dans le secteur du transport aérien, ainsi que la question de savoir quels candidats disposent d'un plan éprouvé pour créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. Les huit candidats proposés par Transat apportent une vaste expertise dans le domaine des opérations aériennes et du transport, une connaissance approfondie de la restructuration et des marchés financiers, ainsi qu'une expérience dans la transformation de grandes organisations internationales.

Les sociétés aériennes opèrent dans un environnement hautement réglementé, où la sécurité est primordiale et où une surveillance constante est essentielle. Une perturbation majeure de la gouvernance pendant une période de relance, en particulier en l'absence d'un plan clair, peut ralentir la prise de décision, provoquer des dérangements et détourner l'attention de la direction au mauvais moment.

Un vote en faveur des huit candidats proposés par Transat est gage d'expérience et d'expertise, de discipline et d'indépendance pour mener à bien notre plan de relance et créer de la valeur durable à long terme pour les actionnaires. Le choix est clair : privilégier un plan éprouvé qui produit des résultats plutôt qu'un changement perturbateur sans plan annoncé ni feuille de route financée. Un vote fort envoie un message clair que les actionnaires soutiennent une exécution disciplinée et une gouvernance indépendante.

La voie à suivre pour Transat consiste à mener à bien son plan de relance et à créer de la valeur en tant que solide société québécoise cotée en bourse. Notre objectif est simple : un bilan plus solide, une rentabilité accrue et une société aérienne en pleine croissance exploitée avec succès en tant que société québécoise cotée en bourse pour les années à venir.



100M\$ EN BÉNÉFICES

Augmentation du BAIIA ajusté
d'ici le milieu de 2026



Réduction de

90%

des frais
d'intérêt



16 POINTS DE POURCENTAGE

Performance boursière de
TRZ supérieure à celle de
l'indice composé S&P/TSX

11 ⇒ 8 MEMBRES

Conseil réduit et plus agile

4 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS + 4 ADMINISTRATEURS RÉÉLUS

Vaste expérience dans les domaines du transport
aérien, des transports, de la restructuration et des
marchés financiers

¹Au 23 février 2026, après avoir atteint son plus bas niveau en 52 semaines en avril 2025.

²À la suite de la restructuration de la dette de Transat avec le gouvernement fédéral en juillet 2025.

PROTÉGER LA VALEUR. ÉVITER LE RISQUE DE PERTURBATION

Voici les faits importants :

1. UN PLAN ÉPROUVÉ QUI DONNE DES RÉSULTATS

Transat exécute un plan de relance bien défini, notamment par l’entremise du programme Élévation (le plan global de Transat visant à accélérer sa stratégie et à favoriser sa croissance rentable à long terme) qui vise une hausse d’environ 100 millions de dollars du BAIIA ajusté¹ d’ici le milieu de l’année 2026 grâce à l’optimisation des revenus, à une discipline des coûts et à l’efficacité opérationnelle. Au cours de l’exercice 2025, Transat a enregistré un BAIIA ajusté record et a considérablement réduit son flux de trésorerie négatif d’une année à l’autre. Ces initiatives sont amorcées et donnent des résultats.

Notre plan est clair. Il a été soigneusement élaboré par la haute direction de Transat sous la supervision rigoureuse du conseil et avec le soutien de conseillers chevronnés. Il prévoit notamment l’ajout de nouvelles destinations afin de réduire la volatilité saisonnière, l’augmentation de la capacité en Afrique, en Europe et en Amérique du Sud, l’élargissement de partenariats et le lancement de notre programme de fidélisation avec Desjardins afin de stimuler la demande récurrente et de générer de nouveaux revenus.

Ce plan produit déjà des résultats concrets relativement à notre performance financière et c’est ce plan que vous êtes appelés à protéger par votre vote. L’investissement des actionnaires a déjà regagné de la valeur, qui s’est mesurée par l’ampleur progressive de la relance. Le moyen le plus sûr de protéger ces progrès est de maintenir le plan sur les rails.

2. UN BILAN PLUS SOLIDE QUI PROTÈGE LA VALEUR DES ACTIONNAIRES

En juillet 2025, Transat a restructuré sa dette fédérale pour la réduire de plus de la moitié. La dette est passée d’environ 772 millions de dollars à 334 millions de dollars et les frais d’intérêt annuels ont été réduits d’environ 45 millions de dollars (environ 90 %). La restructuration a permis de préserver les capitaux propres des actionnaires et a été suivie d’une augmentation d’environ 70 % du cours de l’action dans la semaine qui a suivi l’annonce. Le bilan est aujourd’hui nettement plus solide qu’il ne l’était il y a un an.

Cet aspect vous concerne directement, car un bilan plus solide réduit le risque de perte et favorise la création de valeur à long terme.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS et désigne le bénéfice d’exploitation (la perte) avant les amortissements et les dépréciations d’actifs, la reprise de la dépréciation de l’investissement dans une coentreprise, l’effet des variations des taux d’actualisation utilisés pour la désactualisation de la provision pour conditions de retour, les variations du prix du marché des unités d’émissions éligibles CORSIA (crédits carbone), les coûts de restructuration et autres éléments inhabituels importants, et y compris les primes liées aux produits dérivés qui sont arrivés à échéance au cours de l’exercice. La société utilise cette mesure pour évaluer la performance opérationnelle de ses activités avant les éléments précédemment mentionnés afin d’assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat d’exploitation ajusté est également utilisé pour calculer la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour les rapprochements entre les mesures financières conformes aux IFRS et les mesures financières non conformes aux IFRS, se reporter à la section 2 des Mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion de Transat dans son rapport annuel 2025 qui peut être consulté sur SEDAR+ à l’adresse www.sedarplus.ca et sur le site www.transat.com sous l’onglet Investisseurs.

3. L’ÉLAN DES PERFORMANCES EST RÉEL

Au cours des 12 derniers mois, le cours de l’action de Transat a dépassé celui de son principal concurrent canadien d’environ 27,5 points de pourcentage et de l’indice composé S&P/TSX d’environ 16 points de pourcentage.

Les analystes indépendants s’attendent à ce que les progrès se poursuivent au cours de l’exercice 2026.

4. UN CONSEIL DE TAILLE ADÉQUATE AVEC UNE REPRÉSENTATION DES ACTIONNAIRES POUR LA PROCHAINE PHASE

Vous votez pour un conseil dont la taille a été réduite de 11 à huit administrateurs pour créer une structure de gouvernance plus petite et plus agile. Ce conseil proposé est idéal pour gouverner la prochaine phase stratégique avec quatre nouveaux administrateurs indépendants et quatre administrateurs en poste. Les candidats proposés par Transat incluent deux candidats mis en nomination par deux importants actionnaires de longue date et apportent une solide expertise dans les opérations aériennes internationales, l’exécution de plans de relance et les marchés des capitaux et la finance. Il s’agit d’un renouvellement ciblé et ordonné qui fortifie la surveillance et la reddition de comptes, tout en préservant la stabilité nécessaire pour achever la reprise.

Le conseil proposé par Transat est majoritairement indépendant et conçu pour représenter équitablement l’ensemble des actionnaires. Les administrateurs d’une société cotée à la bourse ont des obligations envers tous les actionnaires. Cette responsabilité fiduciaire est essentielle en période de relance.

Deux des candidats ont été mis en nomination conformément à une convention de soutien et de vote ayant été conclue avec chacun du Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui détiennent ensemble environ 16,1 % des actions, témoignage d’un engagement constructif avec ces actionnaires de longue date et représentation de leur soutien à long terme de la stratégie et de la gestion de Transat.

Votre conseil s’est engagé de manière constructive et a proposé à Financière Outremont une représentation proportionnelle alignée sur sa participation et assortie de protections standard pour maintenir la stabilité du conseil et de la société et protéger tous les actionnaires. Cette offre raisonnable a été rejetée. Nos candidats garantissent une représentation adéquate des actionnaires au sein d’un conseil équilibré et indépendant.

5. UNE GOUVERNANCE EXPÉRIMENTÉE POUR UN SECTEUR COMPLEXE

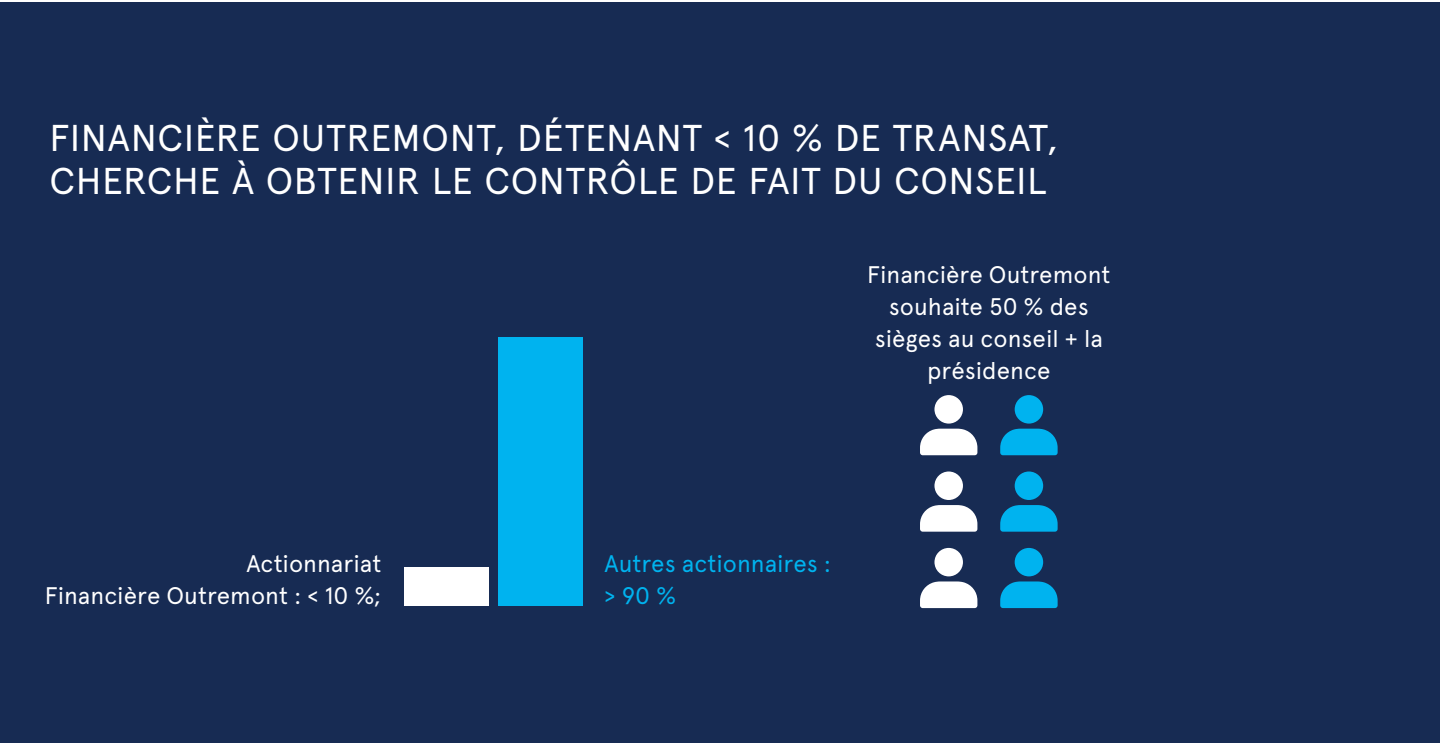
Les sociétés aériennes sont hautement réglementées, exigent d’importants capitaux et présentent une grande complexité opérationnelle. Les candidats que Transat vous propose d’élire apportent une expertise directe en matière d’exploitation de société aérienne et de transport, une discipline financière et une expérience en transformation nécessaires pour mener à bien les dernières étapes de la relance et positionner l’entreprise en vue d’une croissance durable à long terme.

Cet aspect vous concerne directement, parce que les erreurs dans le domaine de l’aviation sont coûteuses et que la stabilité pendant une relance protège votre investissement.

LE CONTEXTE EST IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONNAÎTRE LE PORTRAIT COMPLET

Une surveillance efficace du conseil d’une société aérienne complexe et hautement réglementée nécessite une expérience pertinente et un plan clair.

Les actionnaires ont déjà récupéré de la valeur grâce au renforcement du bilan et à l’amélioration des résultats. Ce n’est pas le moment de freiner ces progrès. Les actionnaires méritent des renseignements clairs et précis ainsi qu’une explication directe de leur choix et des incidences de celui-ci sur leur investissement.



Les pilotes de Transat ont déclenché une grève en décembre 2025.	Transat et ses pilotes ont conclu une convention négociée avant la date limite, évitant ainsi une grève et des perturbations opérationnelles importantes. Cette convention a été ratifiée par les pilotes en janvier 2026 avec un taux de ratification de 91 %. Les négociations se sont conclues sans perturbation opérationnelle. En 38 ans d'activité, Transat n'a jamais connu de conflit de travail.
Les relations de travail sont instables.	
Financière Outremont protège les actionnaires?	De récentes propositions d'acquisition faites par Les Placements Péladeau inc. étaient inférieures au cours du marché, certaines évaluaient la valeur de l'équité de Transat à aussi peu que 1 \$, ce qui aurait eu pour effet de réduire considérablement ou anéantir la valeur pour les actionnaires.
Le conseil a refusé de s'engager.	Le conseil est ouvert au dialogue avec tous les actionnaires et a mené des négociations de bonne foi avec Financière Outremont durant plusieurs années. Plus récemment, il a proposé une représentation proportionnelle correspondant à une participation d'environ 9,5 %. Cette offre était assortie de protections tout à fait standard, qui étaient encore moins restrictives que celles généralement exigées des actionnaires activistes dans des circonstances semblables, comme un soutien au vote et des engagements limités visant à empêcher l'activiste de lancer une autre course aux procurations pendant une période de désescalade raisonnable convenue, afin que le conseil reconstitué puisse fonctionner de manière stable pendant l'exécution du plan de la société, au meilleur des intérêts de la société et de tous les actionnaires. Cette offre a été rejetée.
Transat n'a pas de plan crédible.	Le plan de Transat, y compris le programme Élévation détaillé, fixe des objectifs financiers et opérationnels mesurables jusqu'à la mi-2026 et est déjà en cours d'exécution. Nos résultats financiers pour l'exercice 2025 prouvent que le plan clair de la société fonctionne.
Financière Outremont apporte les ressources humaines et financières nécessaires.	Une expérience dans des secteurs non liés ne se traduit pas par la capacité de diriger une société aérienne internationale hautement complexe, réglementée et axée sur la sécurité, où la moindre erreur pourrait entraîner des conséquences majeures.
De nouveaux capitaux sont accessibles.	Les actionnaires n'ont reçu aucun renseignement sur les conditions de financement ou l'engagement de capitaux. Ils n'ont pas reçu non plus de plan détaillé ni de feuille de route de mise en œuvre. Les promesses de « nouveaux capitaux »

	potentiels ne sont pas équivalentes à des engagements financiers communiqués ni ne constituent un plan. Les actionnaires ne devraient pas être appelés à approuver des changements majeurs de gouvernance sur le fondement d'allégations de capitaux non définies.
Le gouvernement a pris Transat en otage.	La relation avec le gouvernement est régie par des conditions d'origine législative et contractuelle, et Transat demeure une société publique responsable devant ses actionnaires par l'entremise de son conseil. La restructuration de 2025 a amélioré la solvabilité et préservé les capitaux propres des actionnaires, et le tribunal a rejeté la demande d'injonction de Financière Outremont qui visait notamment à empêcher la clôture de la restructuration à moins que Transat n'obtienne l'approbation des actionnaires.
La représentation minoritaire serait une perte de temps pour les candidats proposés par Financière Outremont.	Dans une société cotée en bourse, les administrateurs servent tous les actionnaires et non un seul investisseur. Exiger une influence au-delà de la participation détenue sans prime ni plan de financement n'est pas un modèle favorable aux actionnaires. Posez-vous la question : pourquoi une influence qui n'assure pas un contrôle effectif constituerait-elle une perte de temps?
Allégation de besoin urgent de « nouveaux capitaux », mais sans précisions.	Si ce nouveau capital est vraiment urgent, les actionnaires méritent d'en connaître les détails : montant, prix, source, conditions et comment il améliore l'effet de levier et les rendements. En juillet 2025, Transat a restructuré sa dette fédérale pour la réduire de plus de la moitié. La dette est passée d'environ 772 millions de dollars à 334 millions de dollars et les frais d'intérêt annuels ont été réduits d'environ 45 millions de dollars (environ 90 %). Grâce à la restructuration, nous pouvons nous concentrer sur des projets structurants. Le flux de trésorerie négatif a été considérablement réduit d'une année à l'autre. Le bilan est aujourd'hui nettement plus solide qu'il ne l'était il y a 12 mois.
Le succès des télécommunications se traduit par le redressement des sociétés aériennes.	Les sociétés aériennes sont soumises à des exigences strictes en matière de sécurité, fortement réglementées et complexes sur le plan opérationnel. Le succès dans des secteurs non liés ne remplace pas l'expertise en exploitation aérienne, en sécurité et en gestion de flotte, en particulier pendant une reprise.

CHAQUE VOTE COMPTE

Votre vote est important. Exercez-le pour protéger votre investissement dans Transat. En votant sur la procuration SUR PAPIER BLEU ou le formulaire d’instructions de vote SUR PAPIER BLEU en faveur de Transat, vous protégez activement votre investissement et soutenez le plan de relance qui produit déjà des résultats. Chaque action compte.

Si vous avez des questions ou besoin d’aide pour voter, veuillez contacter Laurel Hill Advisory Group en appelant ou en envoyant le mot « INFO » par message texte au 1-877-452-7184 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 1-416-304-0211 (international), ou par courriel à assistance@laurelhill.com.

Il s’agit d’une décision importante et votre soutien compte. Je vous encourage à voter dès aujourd’hui.

Cordialement,



Susan Kudzman
Présidente du conseil
Transat A.T. inc.



PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT.

Maintenez Transat sur la voie de sa relance.
Votez BLEU avec Transat avant 9 h (heure de Montréal), le 6 mars.

Le vote est simple et rapide et ne prend qu’environ deux minutes en ligne ou par téléphone. N’attendez pas : votez dès aujourd’hui pour les 8 candidats proposés par Transat afin que votre vote soit comptabilisé.

En raison du peu de temps qu’il nous reste, nous vous prions de voter en ligne ou par téléphone afin de vous assurer que votre vote soit reçu à temps.

- **En ligne à l’adresse** www.meeting-vote.com (actionnaires inscrits) ou www.proxyvote.com (actionnaires véritables)
- **Par téléphone** en utilisant le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d’instructions de vote sur PAPIER BLEU

LE CONSEIL DE TRANSAT RECOMMANDE UNANIMEMENT D’EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE COMME CECI :

EN FAVEUR de l’approbation de la résolution du conseil de Transat visant à modifier les statuts afin de prévoir un minimum de 8 et un maximum de 15 administrateurs au sein du conseil.

EN FAVEUR de l’élection de chacun des 8 candidats proposés par Transat :



Christiane Bergevin



Daniel Desjardins



Marie-Pierre Dhers⁴



Michael R. DiLollo⁵



Vincent Duhamel



Annick Guérard



Stéphane Lefebvre



Bruno Matheu

EN FAVEUR de l’approbation d’une modification et d’une mise à jour du régime d’achat d’actions des employés de la société.

EN FAVEUR de la nomination d’Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. en tant qu’auditeur de la société et autorisation du conseil pour fixer la rémunération de l’auditeur.

EN FAVEUR de l’approbation, à titre consultatif et non contraignant, de l’approche de rémunération de la haute direction de la société.

CONTRE la proposition no 1 de l’actionnaire dissident (modifier les statuts afin de fixer à 6 le nombre d’administrateurs du conseil).

ABSTENTION DE VOTE de la proposition n° 2 de l’actionnaire dissident (élire André Brosseau).

ABSTENTION DE VOTE de la proposition n° 3 de l’actionnaire dissident (élire Jean-Marc Léger).

ABSTENTION DE VOTE à l’égard de la proposition n° 4 de l’actionnaire dissident (élire Pierre Karl Péladeau).

⁴ Candidate proposée par le Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

⁵ Candidat proposé par la Caisse de dépôt et placement du Québec



VOTETRANSAT.CA



Vous avez des questions?
Vous avez besoin d'aide pour voter?
Contactez Laurel Hill Advisory Group
Appelez ou envoyez le mot « INFO » par message
texte au 1.877.452.7184 ou au 416.304.0211
assistance@laurelhill.com